

# GÉNÉTIQUE

## Tableau de bord du CSO, CCE et du Dressage en 2000

Cet article a pour but de donner des informations objectives sur l'activité des concours de sauts d'obstacles (CSO), de complet (CCE) et de Dressage en 2000.



### I) LE CSO

#### Statistiques détaillées

Le CSO concerne 9585 chevaux différents en jeunes chevaux et 32995 en épreuves d'âge. Le pourcentage de gagnants varie entre 72 % pour les épreuves DNSE et 80 % pour les épreuves jeunes chevaux. Cela signifie que les épreuves sont relativement ouvertes. Le nombre moyen de partants par épreuve est voisin de 45 ce qui est bien supérieur à ce que l'on peut observer en CCE et surtout en Dressage. Notons que quel que soit le niveau des épreuves l'indice minimum des chevaux engagés est très bas. Cela signifie que les conditions d'accès aux épreuves sont largement ouvertes et cela favorise en réalité le brassage des chevaux.

#### Dotations et partants

La figure 1 globalise ces résultats par grand groupe d'épreuves. Le circuit amateur D et C concerne en réalité 65 % des partants, cela signifie que le circuit professionnel constitue une réalité non négligeable contrairement à ce que l'on constate en Dressage et en CCE où celui-ci ne représente que 16 % des partants. C'est donc une force pour la filière de disposer d'un large volant de professionnels capables d'en découdre sur les terrains.

Si on fait le parallèle entre le pourcentage de partants et celui des dotations, on remarque que les niveaux amateurs D et

C ne mobilisent que 27 % des dotations totales. A l'inverse, les épreuves CSI et classe A concernent 10 % des partants et consomment 40 % des dotations. Il est évident que si le circuit amateur est capable de s'autofinancer par un équilibre judicieux des épreuves programmées, le circuit A voir B ne peut s'équilibrer que grâce à l'apport de capitaux extérieurs. Sauf à augmenter considérablement le niveau des engagements, seul le sponsoring est capable de contribuer à l'équilibre de telles compétitions. Devant la difficulté à drainer cette manne financière, la tentation est grande de demander au circuit amateur de participer au

financement du circuit professionnel. La suppression des gains dans ces niveaux est une vieille idée, qui resurgit régulièrement. La proposition souvent faite consiste à remplacer les gains par des points et éventuellement à payer les gains au-delà d'un certain nombre de points. L'argument est que les amateurs n'ont pas besoin des gains pour vivre et que la distribution de petites sommes d'argent n'a pas de sens. C'est à mon avis une erreur, car si l'amateur n'attend pas après ses gains pour vivre, il peut dans l'hypothèse d'une certaine réussite sportive, espérer équilibrer le poste de fonctionnement concours. Par ailleurs, pour

Figure 1 : Dotations et partants en CSO

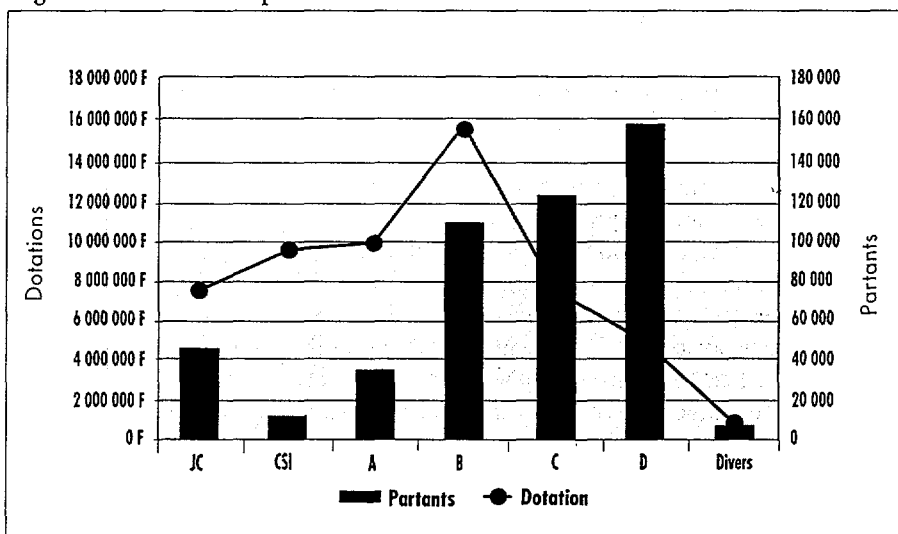
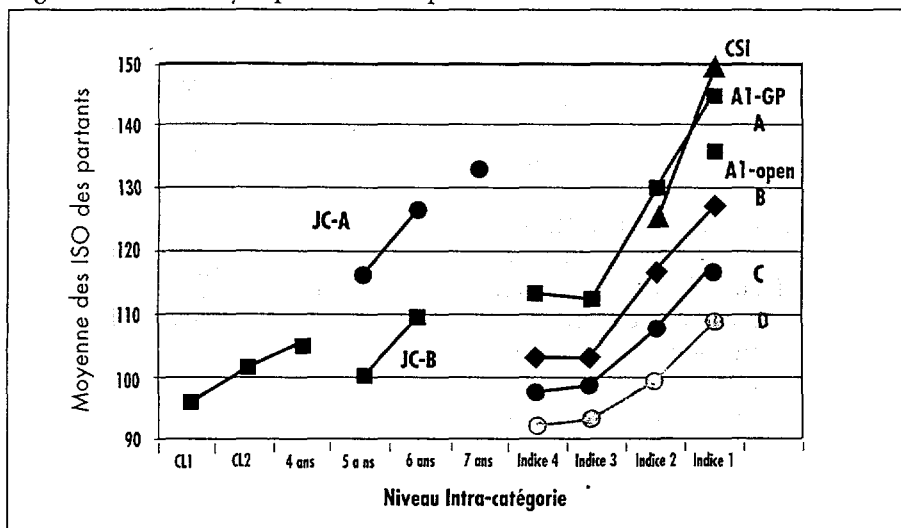


Figure 2 : Indice moyen par niveau d'épreuves en CSO



les petits niveaux, ces ressources ne sont pas négligeables pour les clubs. Au cas où elles viendraient à manquer, les clubs ne pourront faire autrement que de répercuter ces charges sur leur clientèle, et on voit mal comment ces mesures pourraient être compatibles avec une augmentation de l'activité. En d'autres termes, au lieu d'être dans une logique de développement favorable à l'ensemble de la filière et bien sûr à l'élevage, on s'oriente vers un renchérissement de l'activité, incompatible avec son extension. Celle-ci a pourtant été régulière depuis 20 ans puisque l'on comptait 6587 chevaux de CSO en 1972 et 32995 en 2000. Cette dynamique est bien sûr favorable à l'élevage mais également à l'ensemble des métiers connexes. Il est évident que la dépense réalisée en matière d'équipement et de soins est plus importante pour un cheval de concours que pour un cheval d'instruction. En réalité la proposition de remplacer les gains par des points n'est pas sérieuse car il est probable que dans cette hypothèse, on verra fleurir des épreuves d'entraînement donnant lieu à la distribution d'argent comme cela a déjà été fait. Il ne faut pas perdre de vue un autre aspect de la question. A vrai dire, le problème ne consiste pas à savoir si Monsieur X a besoin ou non de ses gains pour financer son activité. Les gains ne sont pas attribués au cavalier mais au cheval. Le principal inconvénient de cette réforme est qu'elle rend l'indexation impossible en tronquant les distributions des gains. Au moment où les techniques d'indexation se développent dans toute l'Europe et où certains de nos concurrents sont gênés dans cette démarche par le manque de cohérence entre l'action des éleveurs et des compétiteurs, ce serait un grave retour en arrière que de ne pas s'opposer à cette tendance.

## Comparaison des catégories

La figure 2 présente les indices moyens des partants par catégorie. On voit ainsi que la moyenne des chevaux partants en C2 voir en D1 est équivalente à celle des partants en B4 ou B3. On s'aperçoit également que les chevaux de C1 sont de meilleurs chevaux que ceux de A4 voir A3. Cela signifie que le découpage entre amateurs et professionnels, s'il est clair en terme de compétence de cavaliers, est moins net lorsque l'on s'intéresse aux chevaux. On remarque également que si

la progression des cavaliers est favorisée entre la classe D et la classe B, il n'en est pas de même ensuite. En effet un cheval performant en D1 est de même niveau qu'un cheval de C2, un cheval de C1 n'est pas dépaycé en B2. En revanche, le niveau moyen des partants en B1 diffère nettement des partants en A2. De plus ces épreuves se courent au chronomètre. Cela a pour conséquence que non seulement on ne favorise pas le passage de la seconde catégorie vers la première ce qui peut gêner la détection de nouveaux talents, mais surtout que l'on incite des cavaliers de niveau première catégorie à redescendre en seconde. On peut s'étonner de la faible palette d'épreuves dont dispose les premières catégories pour faire évoluer leurs chevaux. 13 points d'indice moyen séparent les chevaux de A2 et ceux de A1. Cet écart est plus important qu'entre un cheval de B2 et un cheval de B1, voir C2 et C1. Cela signifie que plus on s'approche du haut niveau et plus les écarts entre épreuves sont importants. C'est pourtant à ce niveau que pour mieux réaliser le tri entre les couples et favoriser leur évolution, on devrait proposer une évolution plus nuancée des niveaux.

## Comparaison dotation et niveau d'épreuves

La figure 3 met en rapport le niveau moyen de la dotation par partant et le niveau moyen des chevaux qui participent aux différentes épreuves. Ce type de graphique permet de mettre en évidence les épreuves sur dotées et les épreuves sous dotées. D'une manière générale, les épreuves de niveau 3 et 4 sont sur dotés.

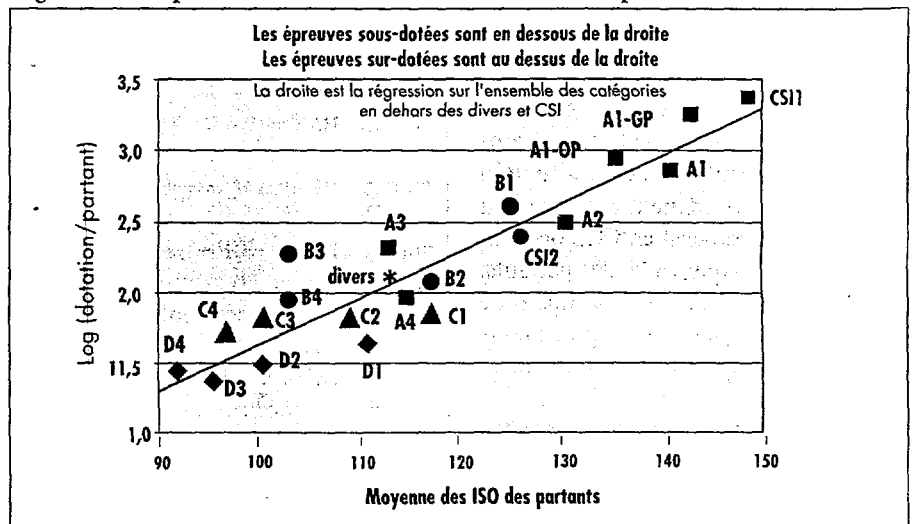
Les niveaux 2 sont sous dotés même en A 2 mais également en C2 et B2. Les épreuves A 1 sont sous dotées alors que le A1 open et les A1 Grand prix sont sur dotées de même que les CSI 1. Ce panorama détaillé de la discipline montre qu'il serait regrettable qu'un certain nombre de décisions soient prises sans en mesurer préalablement tous les effets. Une des richesses du CSO est le brassage important des chevaux entre catégorie et un système de progression nuancé. L'étude des schémas CCE et Dressage montre les conséquences néfastes d'une trop grande scission entre amateurs et professionnels. Même si l'étude statistique est quelque peu ardue, l'importance économique de l'activité concours en CSO est suffisamment grande pour que des études précises soient menées pour bien évaluer les conséquences des modifications envisagées. Faute de se pencher sérieusement sur ce type de problème en mettant en œuvre les méthodes adaptées, on risque de s'orienter vers des prises de décisions au doigt mouillé, méthodes certes habituelles dans cette filière, mais qui ne sauraient être le gage d'un avenir très souriant.

## II) LE CCE EN 2000

### Statistiques détaillées

Le CCE concerne évidemment bien moins de chevaux que le CSO puisque l'on compte 960 chevaux différents en jeunes chevaux contre 9585 en CSO et 3808 chevaux différents sur les épreuves DNSE pour 32995 en CSO. Le pourcentage de chevaux gagnants est également différent puisqu'il s'établit à 53 % pour le

Figure 3 : Comparaison du niveau et des dotations des épreuves en CSO





CCE et environ 74 % pour le CSO. Le nombre de partant par épreuves et le nombre d'épreuves organisées sont également inférieurs. En revanche, l'indice moyen des partants est comparable environ 106, alors que les indices minimum et maximum obtenus en CCE sont plus resserrés autour de la moyenne qu'en CSO.

**Dotations et partants**

La figure 4 présente ces résultats par grand groupe d'épreuves. La répartition

des dotations entre les niveaux d'épreuves est plus équilibrée que pour le CSO. Car hormis les niveaux D qui sont inaccessibles aux professionnels, l'accession aux autres niveaux dépend du couple et non uniquement des niveaux du cavalier ou du cheval. Il en résulte que les niveaux C dans lesquels se côtoient des amateurs et des professionnels mais montant des chevaux d'expérience très différente, regroupent le même % de la dotation totale que les A et les B. Il n'en reste pas moins vrai que pour les niveaux CCI et A, 5 % seulement des partants captent 40 % de la dotation contre 10 % des partants et 40 % de la dotation en CSO. Les classes D regroupent 53 % des partants contre 35 % en CSO. En réalité 86 % de l'activité concerne les classes D et C. Cela doit inciter les responsables de la discipline à soigner ces niveaux qui consti-

tuent l'essentiel de leur marché. Mais alors qu'en CSO le clivage entre les niveaux s'établit lors du passage de B en A, en CCE ce fossé existe entre les niveaux C et B. En d'autres termes le réservoir D et C ne semble pas se déverser ou très faiblement en B. On voit également sur le graphique qu'une grosse partie des dotations est distribuée en jeunes chevaux, alors qu'en CSO la dotation totale en jeunes chevaux est égale à ce qui est distribué en classe C. Cela donne l'impression d'une discipline coupée en deux : les épreuves jeunes chevaux, B et A d'un côté et les épreuves D et C de l'autre. Il faut s'interroger sur la difficulté apparente à progresser du niveau C au niveau B, car le dynamisme d'une discipline passe par son pouvoir d'attraction de la base vers le haut niveau. La confrontation entre les cavaliers amateurs et professionnels se réalise en réalité au niveau C1 ce qui est peut être un peu précoce pour les premiers, celle-ci tournant évidemment souvent à l'avantage des cavaliers confirmés. Il serait peut être utile de réfléchir à la création d'épreuves correspondant aux C de CSO, présentant des difficultés techniques certaines mais réservées au 3ème catégorie.

Figure 4 : Comparaison des partants et des dotations en CCE

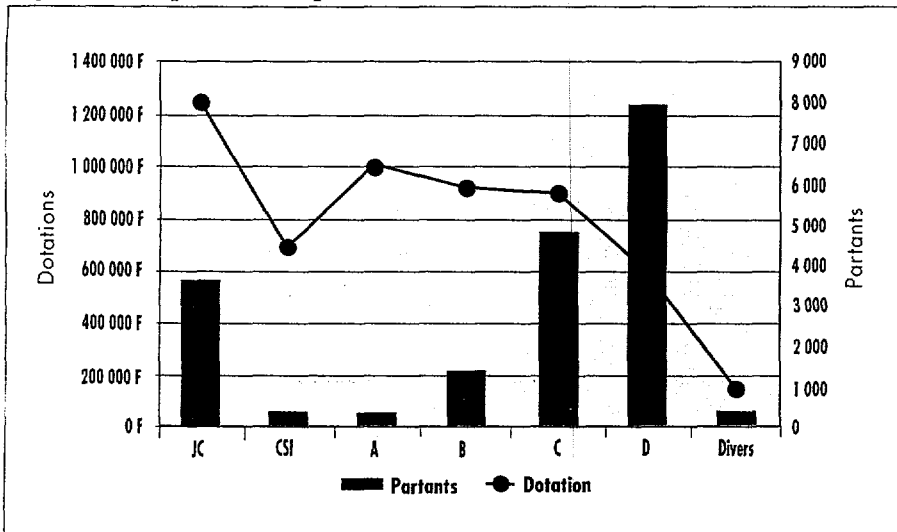
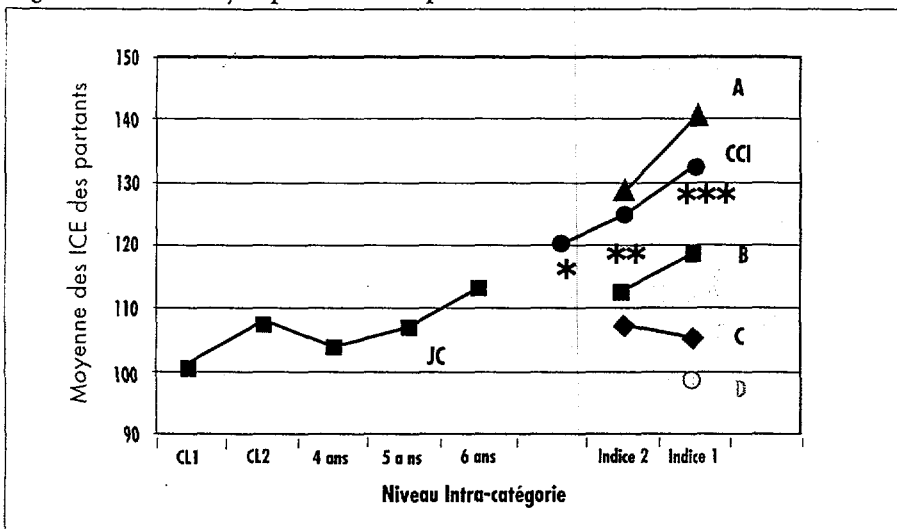


Figure 5 : Indice moyen par niveau d'épreuve en CCE



**Comparaison des catégories**

La figure 5 présente les indices moyens des partants par catégorie. Cela confirme l'analyse précédente. Il apparaît qu'un partant moyen en C1 n'est pas au niveau d'un partant moyen de B2. Ce fossé freine l'appel de la discipline vers le haut. Un jeune cavalier souhaitant se confronter à la catégorie supérieure sait qu'il affrontera des cavaliers plus expérimentés, ce qui est la règle du jeu. Encore faut-il que son cheval soit apte à affronter les difficultés techniques du niveau supérieur. C'est le cas en CSO où les chevaux de D1 sont du même niveau que les chevaux de C2, les chevaux de C1 équivalents à ceux de B2. Le passage entre les niveaux B1 et A2 est également très périlleux car l'écart d'indice est relativement élevé. Assez paradoxalement et contrairement en CSO, les relations entre les classes A et les CCI sont plus harmonieuses.

Les jeunes chevaux ne jouent pas le même rôle qu'en CSO. En effet dans cette discipline un cheval de 6 ans A correspond à un cheval de B1, un cheval de 5 ans A, à

un cheval de B2, C1. En CCE, le 5 ans moyen est du niveau C1 mais pas encore B2 et le 6 ans flotte entre B2 et B1.

L'ensemble de l'étude des figures 4 et 5 donne l'impression d'une juxtaposition de niveaux sans cohérence particulière. Cela conduit les cavaliers et les chevaux à réaliser des sauts à chaque étape de leur progression au lieu de pouvoir être confrontés progressivement à des difficultés supérieures. Il est certain que le faible nombre de chevaux concernés par la discipline freine une distribution harmonieuse des épreuves mais il serait souhaitable de réfléchir à des modalités de concours permettant de briser ce cercle vicieux, afin de permettre la promotion de la discipline, et d'en augmenter l'attractivité.

## Comparaison dotation et niveau d'épreuves

La figure 6 met en rapport le niveau

moyen de la dotation par partant et le niveau moyen des chevaux qui participent aux différentes épreuves. Ce type de graphique permet de mettre en évidence les épreuves sur dotées et les épreuves sous dotées. Les épreuves D et C2 sont sous dotées, mais comme on l'a vu cela ne les empêchent pas d'être attractives. Les épreuves B2 également et cela n'incite évidemment pas les cavaliers de C à franchir cette marche puisque sur ce niveau ils sont confrontés à des cavaliers de plus d'expérience montant des chevaux meilleurs qu'en C1 par exemple et que la dotation est voisine de celle des C. Par contre les épreuves A1 sont sous dotées contrairement aux différents CCI et A2.

Ce graphique montre sous un autre angle le fossé à la fois en terme de dotation et de niveau de chevaux qui s'est creusé entre les niveaux D, C et B2, et les

niveaux CCI, B1 et A. Faute de combler ce fossé, seuls les plus téméraires ou les plus doués franchiront le cap, et cela gêne évidemment l'éclosion et la détection des jeunes talents.

Ce panorama détaillé de la discipline met en lumière un certain nombre de dysfonctionnements du programme sportif de la discipline. Le principal problème réside dans un manque de progressivité des épreuves proposées et probablement dans une certaine incapacité du programme jeunes chevaux à préparer des chevaux prêts de suite pour des amateurs ou prêts directement à poursuivre leur évolution avec des professionnels. Cet état de chose est évidemment un frein au développement d'un élevage spécialisé car le manque d'épreuves de niveau intermédiaire fait que les chevaux sont séparés en deux : les très bons qui seront mis en avant tardivement car l'apprentissage est plus long qu'en CSO et les autres qui seront vite catalogués comme chevaux de petit niveau n'engendrant d'ailleurs que peu de prime au naisseur et ayant peu de probabilité de changer de niveau. Enfin soulignons que l'intérêt des programmes course d'obstacles, des prix pratiqués pour la vente de poulains de deux ou trois ans et du montant des primes aux naisseurs dans ces disciplines fait que nous perdons de toute façon des très bons chevaux dont les propriétaires préfèrent les voir briller sur les hippodromes de province dès 5 ou 6 ans plutôt qu'en A ou en CCI à 10 ans et plus.

Figure 6 : Comparaison niveau et dotation des épreuves en CCE

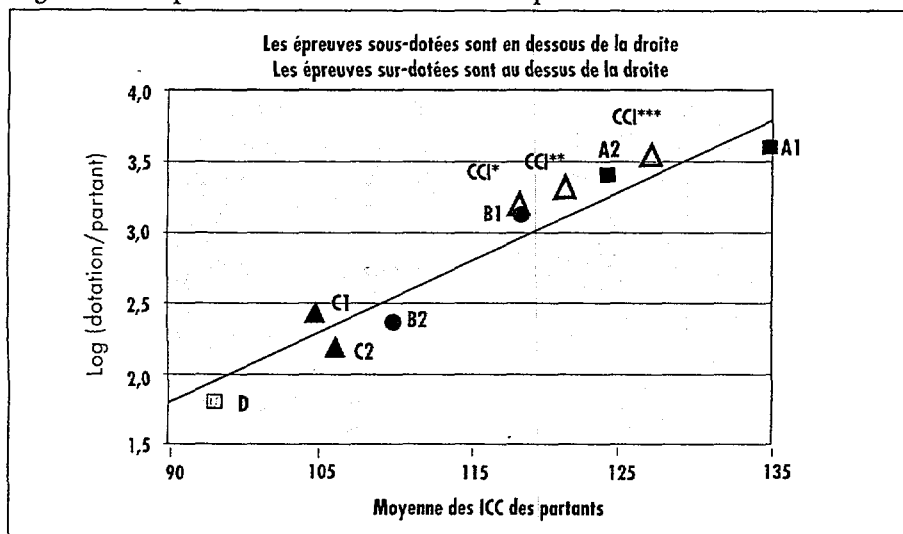
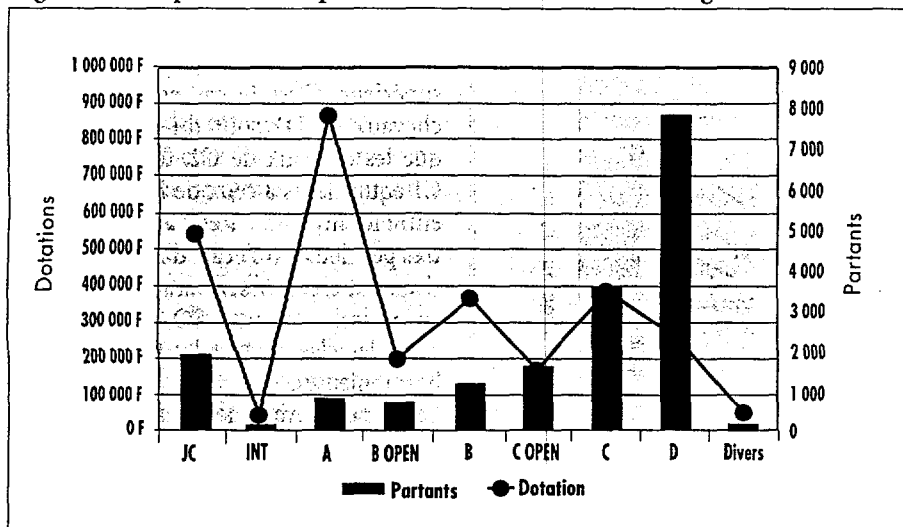


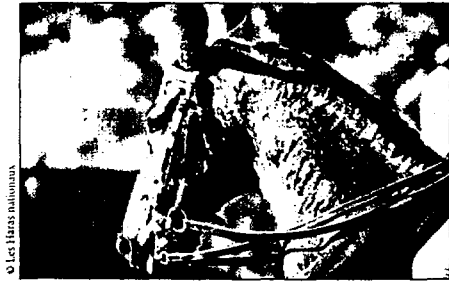
Figure 7 : Comparaison des partants et des dotations en Dressage



## III) LE DRESSAGE

### Statistiques détaillées

Le dressage est caractérisé par un petit nombre de jeunes chevaux attirés par la discipline : moins de 100 quelque soit l'âge en cycle classique. Les épreuves FFE présentent une grande dispersion se traduisant par un petit nombre de partants par niveau. On observe également un pourcentage de gagnants très élevés dans les épreuves d'élevage et très faible dans les niveaux FFE ce qui signifie que sur ce type d'épreuves ce sont toujours les mêmes qui sont classés. Cet état de fait justifié ou non d'ailleurs, ne favorise pas le développement de la discipline : le nouveau venu ayant l'impression qu'il est difficile de rejoindre le camp des élus. Le nombre de départs par cheval dans un niveau est très faible ce qui est



surprenant pour une discipline où il devrait être possible de multiplier les départs sans porter atteinte à l'intégrité de son cheval. Notons comme en CSO et CCE la très grande disparité des partants quel que soit le niveau comme en témoigne l'écart entre l'indice minimum et maximum dans chaque catégorie de reprise.

### Dotations et partants

La figure 7 globalise ces résultats par grand groupe d'épreuves. La répartition des dotations entre les niveaux d'épreuves ressemble plus à ce que l'on observe pour le CCE que pour le CSO. Les niveaux intermédiaires et A captent 36,5 % de la dotation pour 6 % des partants. Les classes D regroupent 46 % des partants et touchent 11 % de la dotation totale. En réalité 83 % de l'activité concerne les classes D et C comme en CCE et ne représente que 40 % de la dotation totale. Encore faut-il garder à l'esprit que des cavaliers de B peuvent venir concourir en C avec des chevaux limités dans les gains. Cela veut dire qu'en réalité les 40 % ne sont pas distribués aux seuls amateurs mais également à des professionnels qui se déclassent. L'autre problème est constitué par l'équilibre entre niveau amateur et professionnel. En effet, si en CSO les classes D et C constituent 65 % des partants, cela signifie que les cavaliers capables de résoudre des difficultés de niveaux B ou plus représentent quand même 35 % de la population des compétiteurs de CSO. En dressage où les A et B ne représentent que 17 % des partants, la discipline est incapable de générer ses élites en quantité suffisante. Ce rapport traduit en réalité une faiblesse technique de l'encadrement et nuit certainement au pouvoir d'attraction de la discipline.

### Comparaison des catégories

La figure 8 présente les indices moyens des partants par catégorie. Elle montre que la progression des niveaux est réelle

sur les reprises de classe D et C. Les niveaux jeunes chevaux hormis les 5 ans semblent bien positionnés au regard du niveau moyens des chevaux qu'ils drainent. En revanche, la grande diversité des reprises tant en B qu'en A ne permet pas de voir évoluer le niveau des chevaux qui s'y engagent. Par ailleurs, comme en complet et contrairement à ce que l'on observe en CSO, il n'y a pas d'épreuves facilitant le passage de C en B. Le niveau B est un stade en soit dont le rôle n'est apparemment pas de permettre une progression de B vers A et de C vers B, mais au contraire d'isoler des cavaliers dans un état probablement confortable au dessus des amateurs mais sans beaucoup de possibilités et d'espoir d'affronter avec succès le top de la discipline.

### Comparaison dotation et niveau d'épreuves

La figure 9 met en rapport le niveau moyen de la dotation par partant et le niveau moyen des chevaux qui participent aux différentes épreuves. Ne figurent sur ce graphique que les épreuves à problèmes c'est à dire les épreuves sous ou sur dotées. Les épreuves D2 et D1 sont sous dotées, alors que les épreuves C3 et C4 sont sur dotées. Les B2 sont sur dotées tandis que les C2 sont sous dotées. Enfin les épreuves du grand et du petit tour ont des dotations qui ne sont pas en rapport avec la qualité des chevaux qui y participent.

Ce panorama détaillé de la discipline montre que sa gestion est très ressemblante à celle du concours complet. En particulier et c'est ce qui différencie ces deux disciplines du CSO il y a une cou-

Figure 8 : Indice moyen par niveau d'épreuve en Dressage

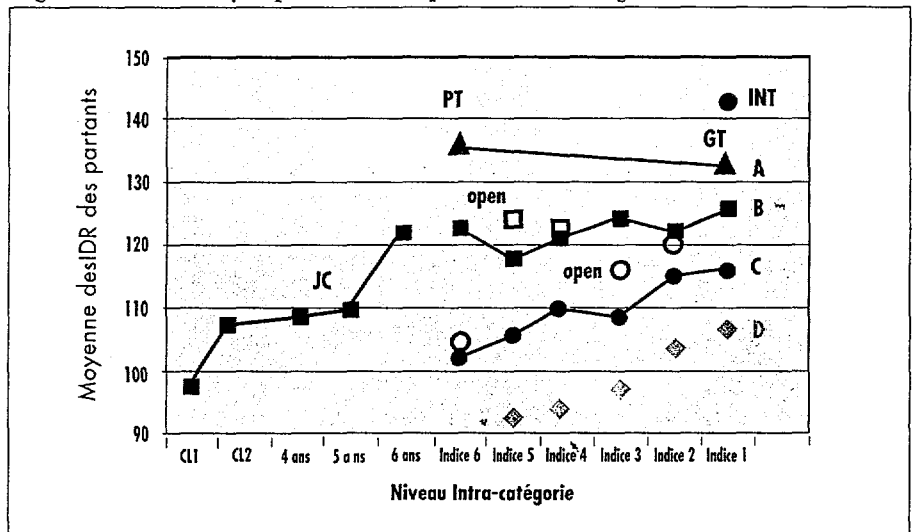
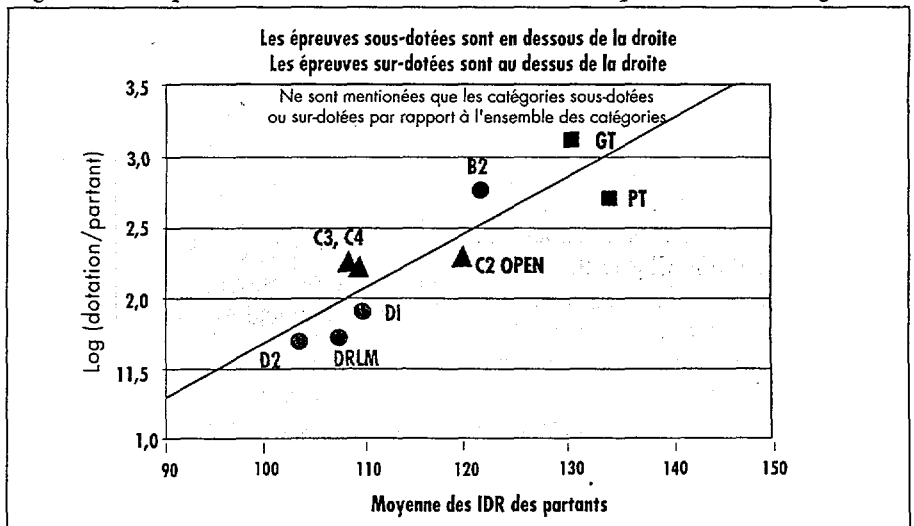


Figure 9 : Comparaison du niveau et des dotations des épreuves en Dressage



pure totale entre le circuit amateur D et C et le circuit professionnel. Cette coupure en ne favorisant pas les brassages est en réalité défavorable au développement des disciplines et à la progression des athlètes tant chevaux que cavaliers.

Dans ces deux disciplines également, l'ouverture des épreuves est faite vers le bas et non vers le haut comme en CSO. Ainsi une épreuve C2 open est ouverte à des cavaliers de 4ème catégorie dès lors qu'il monte un cheval justifiant de suffi-

samment de gains. En aucun cas une seconde catégorie montant un cheval débutant ne peut prétendre y figurer. Au contraire en dressage en particulier au prétexte que certains chevaux ne possèdent pas assez de métier, ils peuvent être engagés dans les niveaux C en étant montés par des cavaliers de 2ème catégorie. Il serait probablement judicieux de resserrer les niveaux d'épreuves B, de développer des reprises techniques au niveau C en les réservant comme en CSO aux seuls « troisième catégorie ».

Il faut souhaiter que ces informations largement diffusées auprès des organismes gestionnaires les amènent à reconsidérer un certain nombre de mesures envisagées et les poussent à proposer pour le dressage et le complet les réformes dont ces disciplines ont bien besoin pour émerger de la grisaille dans laquelle elles se trouvent actuellement.

L. TAVERNIER

## SANTÉ

### Charte de qualité pour l'élevage SF et AA



devant être exclu.

Tout traitement médical pratiqué sur un cheval depuis moins d'un mois devra être signalé aux organisateurs, dès l'arrivée du cheval sur le lieu du concours.

Avant la présentation, le cheval devra être présenté au vétérinaire mandaté par l'organisateur avec les ordonnances justificatives.

L'organisateur du concours fera effectuer des contrôles de médicaments sur certains chevaux, par sondage ou sur suspicion, c'est à dire un prélèvement biologique (sang, urine, crins...) pour recherche de substances médicamenteuses. Les modalités de ces contrôles seront précisées dans les bulletins d'engagement au concours, que le propriétaire du cheval aura signé pour acceptation.

Le propriétaire du cheval ou son représentant devra faciliter la réalisation des contrôles, être présent ou représenté lors de ces contrôles, faute de quoi il ne pourra pas contester, au titre de son absence, l'identité du prélèvement.

En cas de mise en évidence de substances médicamenteuses non signalées avant le concours l'organisateur pourra prendre toute sanction qu'il jugera appropriée au non respect de l'engagement ci-dessus.

B. FERRY

Dans le contexte actuel de l'élevage et de la commercialisation du cheval de sport français il paraît important d'instaurer une relation de confiance entre les producteurs et les utilisateurs de chevaux de sport.

Aussi les Haras Nationaux partenaires des Associations de races de chevaux de sport ANSF et ANAA soutiennent la mise en place d'une Charte de Qualité pour l'élevage des chevaux de sport, dont les objectifs sont :

- Instaurer une éthique de « bonnes pratiques d'élevage »,
- Assurer la plus grande transparence vis à vis de la qualité des produits d'élevage,

- Garantir une amélioration génétique réelle des produits, non faussée par des pratiques frauduleuses et malhonnêtes.

Les éleveurs de chevaux de sport, adhérents de l'une des associations de race ANSF ou ANAA, s'engagent à présenter dans les concours d'élevage des chevaux élevés en respectant « les bonnes pratiques d'élevage », c'est à dire une alimentation saine, une hygiène de vie et un exercice physique adaptés aux besoins physiologiques du cheval.

Tous les chevaux présentés dans ces concours devront être en bonne condition physique et sanitaire, tout cheval en mauvais état d'entretien, malade ou blessé au moment de la présentation